

FORMATION INITIALE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL - SST

PRÉVENIR • PROTÉGER • EXAMINER • SECOURIR

Être capable d'intervenir face à une situation d'accident et, en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail.

DURÉE	PUBLIC	PRÉREQUIS	CERTIFICATION
14 HEURES	SALARIÉS D'ENTREPRISE	AUCUN	CERTIFICAT SST si évaluation favorable

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

01	SITUER LE RÔLE DU SST Connaître le cadre de son intervention et situer le SST comme acteur de la prévention dans l'entreprise.
02	CONTRIBUER À LA PRÉVENTION Repérer les situations dangereuses, contribuer à les supprimer ou les réduire et transmettre les informations utiles.
03	INTERVENIR FACE À UN ACCIDENT Protéger, examiner la victime et faire alerter ou alerter selon l'organisation des secours de l'entreprise.
04	SECOURIR DE MANIÈRE APPROPRIÉE Choisir et réaliser l'action de secours adaptée à l'état de la victime, puis surveiller son évolution jusqu'à l'arrivée des secours.

PUBLIC & CONDITIONS D'ACCÈS

Public : salariés d'entreprise volontaires pour intervenir en cas d'accident dans le milieu du travail.

Prérequis : aucun. **Effectif** : de 4 à 10 participants.

Durée : 14 heures. Le cas échéant, le temps nécessaire au traitement des risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession s'ajoute à cette durée.

CONTENU DÉTAILLÉ

01 LE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL - SST

- Cadre juridique de son intervention dans l'entreprise et en dehors de l'entreprise.
- Mobiliser ses connaissances du cadre juridique lors de son intervention.

02 RÔLE DU SST DANS LA PRÉVENTION

- Appréhender les notions de base en matière de prévention pour en situer l'importance dans l'entreprise.
- Situer le SST en tant qu'acteur de la prévention.

03 CONTRIBUER AUX ACTIONS DE PRÉVENTION

- Repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail.
- Supprimer ou réduire, ou contribuer à supprimer ou à réduire les situations dangereuses.

04 INFORMER LES PERSONNES DÉSIGNÉES

- Identifier qui informer selon l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Définir les éléments à transmettre, les communiquer à la personne identifiée et rendre compte des actions mises en œuvre.

05 RÉALISER UNE PROTECTION ADAPTÉE

- Mettre en œuvre les mesures de protection dans le processus d'alerte aux populations.
- Reconnaître, sans s'exposer, les dangers persistants menaçant la victime et/ou son environnement.
- Supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer.

06 EXAMINER LA VICTIME

- Rechercher, suivant un ordre déterminé, les signes indiquant que la vie de la victime est menacée.
- Associer aux signes décelés les résultats à atteindre et les prioriser.

07 FAIRE ALERTER OU ALERTER

- Définir les éléments du message d'alerte.
- Identifier qui alerter et dans quel ordre selon l'organisation des secours.
- Choisir la personne la plus apte à déclencher l'alerte et transmettre efficacement le message.

SECOURIR & ÉVALUER

08

SECOURIR LA VICTIME DE MANIÈRE APPROPRIÉE

- Déterminer l'action à effectuer en fonction de l'état de la victime et mettre en œuvre la technique préconisée.
- Victime qui saigne abondamment ; victime qui s'étouffe ; victime qui se plaint d'un malaise.
- Brûlures ; douleur empêchant certains mouvements ; plaie qui ne saigne pas abondamment.
- Victime qui ne répond pas mais respire ; victime qui ne répond pas et ne respire pas.
- Vérifier l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime jusqu'à l'arrivée des secours.

09

RISQUES SPÉCIFIQUES

- Situations inhérentes aux risques spécifiques liés à l'entreprise et/ou à la profession.

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Face à face pédagogique, études de situations et mises en situation.
- Exercices pratiques d'apprentissage et pratique des gestes de secours.
- Exposés-débats, supports audio et visuels et cas concrets.
- Plan d'intervention et de prévention INRS, mannequins spécifiques, défibrillateur de formation et aide-mémoire SST INRS.

ÉVALUATION & CERTIFICATION

ÉVALUATION	CERTIFICATION
La validation est réalisée par certification selon les critères d'évaluation définis par l'INRS.	Un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail , valable 24 mois, est délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

ORGANISATION & ACCESSIBILITÉ

EFFECTIF	ORGANISATION	MAINTIEN DES COMPÉTENCES	ACCESSIBILITÉ PSH
4 à 10 participants	INTRA / INTER	MAC tous les 24 mois	Nous contacter pour définir les modalités de participation.

HABILITATION SST

SC Formations Conseils - Habilitation INRS SST n°1521419/2022/SST-01/O/06.